

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** - (2002)

**Artikel:** Le vray discours de la miraculeuse délivrance envoyée de dieu à la ville de Genève, le douzième jour de Décembre 1602  
**Autor:** Boyer, Philippe  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-728133>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Vray discours

*de la miraculeuse deliurance  
enuoyee de Dieu à la ville de  
Geneue, le 12. jour de Decem-  
bre, 1602.*



M. DCIII.

1. BPU, cote Gf 1378

2. DUNANT 1966

3. Paul-F. Geisendorf (dir.), *L'Escalade de Genève · 1602 · Histoire et tradition*, Genève 1952. Les articles publiés dans ce volume sont classés sous les noms de leurs auteurs dans la bibliographie générale: BLONDEL 1952, BOSSON 1952, BURGER 1952, DUMUR 1952, FERRIER 1952, GAGNEBIN 1952, GEISENDORF 1952, GRANDJEAN 1952, RUCHON 1952.

Le texte présenté ici<sup>1</sup>, dont l'attribution reste incertaine, a vraisemblablement été écrit par un notable genevois peu après la tentative infructueuse de 1602. Le style autant que la précision et les détails apportés sur le déroulement des événements et les manœuvres diplomatiques qui ont précédé l'«Entreprise» savoyarde supposent une connaissance assez fine des affaires publiques.

Le *Vray discours* est une source couramment évoquée et citée par tous ceux qui se sont intéressés à cet épisode clé de notre histoire. On l'attribue, suivant les éditions, soit à Jean Sarasin (docteur en droit, 1574-1632), soit, le plus souvent, à Simon Goulart, ministre de l'église de Saint-Gervais et ancien aumônier des troupes genevoises lors de précédentes guerres contre la Savoie<sup>2</sup>. De nombreuses éditions en furent faites dans les années suivant immédiatement l'Escalade, présentant parfois de considérables différences entre elles. On peut supposer que l'auteur ou les éditeurs enrichirent le texte au fil des éditions, y insérant parfois des pans entiers de textes exogènes, comme le Psaume CXXIV, présent dans le manuscrit étudié par le Comité du 350<sup>e</sup> anniversaire dans sa publication de 1952<sup>3</sup>. L'exemplaire choisi ici est probablement l'un des premiers imprimés, car il est relativement court, un peu moins d'une trentaine de pages. Certains autres manuscrits, postérieurs de quelques mois tout au plus, comportent jusqu'à une centaine de pages.

L'Escalade motiva de nombreux écrits, cantiques, chansons et pamphlets, même si la République, soucieuse de ménager les susceptibilités savoyardes, tenta parfois d'y mettre une sourdine. Celui-ci s'inscrit toutefois dans une veine particulière, celle des chroniques. Il s'agit, d'une manière générale, d'un récit des événements les plus marquants survenus sur un territoire, à un peuple ou à une ville. Il ne faut évidemment pas en attendre l'objectivité que l'on est en droit d'espérer d'un historien moderne, mais ces textes constituent de précieux documents historiques, tant pour les faits qu'ils relatent que pour la manière dont ils sont décrits.

Si le but de l'offensive savoyarde fut manqué, on peut néanmoins affirmer que l'effet de surprise fut une belle réussite: la virulence du chroniqueur à l'encontre des «perfides Savoyards», et tout particulièrement à l'égard de d'Albigny, âme damnée du duc Charles-Emmanuel I<sup>er</sup>, reflète la frayeur rétrospective ressentie par les Genevois face à une attaque, certes politiquement prévisible, mais conduite d'une manière peu orthodoxe.

Cette chronique est également un manifeste; Genève, citadelle de la Réforme, interprète l'échec savoyard comme le signe tangible de la protection divine accordée aux tenants de la *Vraie Foi*. Dans le cadre d'une Europe déchirée depuis presque un siècle par les dissensions religieuses, on comprend aisément tout le poids symbolique et l'importance politique d'une telle victoire. Ce texte, tout comme d'autres récits, fut donc imprimé et diffusé, sans doute en suivant les réseaux habituels de la littérature protestante genevoise, afin que, dans toute l'Europe, la nouvelle soit immédiatement connue.



# Vray discours de la miraculeuse

*deliurance enuoyee de Dieu à la ville de Geneue le 12. iour de Decembre 1601.*



A ville de Geneue , Republique ancienne & Imperiale , a serui des fort long temps de subject & de butte à l'ambition & conuoitise de la maison de Sauoye, qui l'a trauaillee & harassee en toutes les facons du monde , selon que les Princes d'icelle maison, non contens de leur condition , & des terres & seigneuries , que leurs predecesseurs leurs auoient delaissees , se sont rencontrés plus ou moins ambitieux , ou moins amateurs du repos & tranquillité publique. Ceste conuoitise n'a pas este amoindrie par la lumiere & reformation, qu'il pleust à Dieu enuoyer à Geneue en l'an 1535. Au contraire elle a este accruë & fortifiée par l'appuy & sollicitation de ceux qui eussent beaucoup mieux aimé , que Geneue eüst tousiours croupi en ses premieres tenebres, que de la voit esclairee d'une lumiere , que la diuine bonté luy auoit mesme fait esperer dans le secret de son ancienne deuise. Philibert Emanuel, recongnu de tous l'un des plus prudents & judicieux Princes de son siecle , n'a jamais at-

Post tenebras spero lucem.

A 2 racqué

## LA DELIVRANCE

♣  
tacqué ouuertement ladite ville, ayant bien remarqué, que le commencement du malheur & ruïne du Duc Charles son pere, estoit procedé de ce qu'il s'estoit voulu rendre maistre d'icelle, contre les accords & sentences donnees par les Seigneurs des ligues, ausquels sondit pere auoit luy mesme acquiescé. Charles Emanuel, à present Duc de Sauoye, suyuant les pas dudit feu Duc Charles, l'a trauaillee en toutes les façons & manieres, dont il s'est peu aduiser. Et voyant que tous ses artifices & efforts n'auoyét iusques icy rien auancé, il moyenna que l'esté passé, sous ombre de deuotion, le Iubilé fust conuocé à Thonon, petite ville distante de Geneue d'environ sept lieuës françoises, où les Iesuites, vrayes Iudaïstes, firent tout deuoir de sonder, esprouer, & animer les cœurs, non seulement des subiects du Duc, mais de tous les estrangers, qu'ils jugeoyent estre capables d'entreprendre chose hazardeuse. Tellement que sous le voile de ce Iubilé fut conceüe la malheureuse & maudite conjuration, qui est venue à esclorre sur les murs de Geneue au mois de Decembre dernier 1602, par surprinse, & contre l'opinion de beaucoup de gents. Car combien que la ville de Geneue ne doutast point de la mauuaise volonté de son voisin, si est-ce qu'elle ne pouuoit bonnement se persuader, par plusieurs justes raisons & considerations, qu'il osast ou voulust se rendre infraeteur & perturbateur du repos public, au milieu de deux Paix solennelles, contre tout droit diuin & humain. Et de faict la Paix auoit esté

esté conclue & juree solennellement à Veruins, entre les deux plus grands Rois de la Chrestienté & le Duc de Sauoye, tant pour eux, que pour leurs alliés, & pour les Cantons des Suiffes, & tous leurs alliés, qui auoyent porté les armes, ou fauorisé l'vn. ou l'autre parti durant les factions de l'abominable Ligue : du nombre desquels alliés la ville de Geneue estoit, soit du costé de la couronne de France, soit du costé d'aucuns des premiers & plus puiffans Cantons de Suisse, & par consequent estoit comprise assez ouuertement dans le traicté de ladite Paix, suyuant mesmes l'intention expresse du Roy, & de ceux qui de sa part auoyent esté employés en la negociation dudit traicté. Sadite Majesté s'en estoit declaree à ceux de Geneue par Patentés expediees en bonne forme, & au Duc, non seulement par son ambassadeur en Sauoye, mais de bouche à luy mesmes, lors qu'il fit son voyage de France, & à tous ceux qui luy ont esté enuoyés de sa part, sans que ny au Duc, ny à aucun de ses agents soit oncques aduenu de rien dire ny repliquer au contraire : & à la verité la guerre commencee en l'an 1589 en Sauoye par ceux de Geneue, au nom du feu Roy Henry troisieme d'heureuse memoire, & pour le seruice de la Couronne de France, ne se pouuoit terminer & estaindre, que par la seule Paix de France. Pareillement les treues que le Duc auant ladite Paix auoit accoustumé de renouër & continuer de temps en temps avec ceux de Geneue, prindrent fin, non par vne guerre, mais bien par le com-

A 3

mencement & naissance, & par la publication de ceste Paix, qui en fut faicte, non seulement en France & en Sauoye, mais aussi à Geneue à son de trompe, & cri public. L'ancienne liberté du trafic & commerce reuint aussi au dessus, entre les peuples de Sauoye & de Geneue: Bref toutes choses y estoient calmes & paisibles. A ceste Paix auoit encor depuis succédé celle qui fut traictee & arrestee à Lyon en l'an 1601 entre le Roy de France d'une part, & le Duc de Sauoye d'autre, en laquelle (comme ayant esté faicte suyuant le traicte de Veruins,) ceux de Geneue estoient de mesme comprins, sous certaines clauses & termes particuliers. Le Roy à ces fins leur en auoit enuoyé autres siennes Patentes, & s'en estoit déclaré au Duc par son Ambassadeur, qui alla jurer ladite Paix à Turin. Le Duc, par vn reciproque consentement, luy en fit aussi confession & adueu, & s'en declara quelque temps apres aux Deputés de Geneue, tant de bouche, que par escrit: lesquels l'estoyent allé trouuer, pour mettre ordre à quelques difficultés & nouveautés, que ses Officiers formoyent journellement sur le faict du commerce. Depuis, le S. d'Albigni, Lieutenant general du Duc en ses pais deça les môts, (au grand mespris & opprobre de la Noblesse de Sauoye) par deux diuerses lettres escrites de sa main à Messieurs de Geneue, auoit protesté que l'intention de son Maistre, & la sienne, auoit tousiours esté de les laisser jouir de la Paix, & de tout ce qui leur appartient, voire que S. A. entendoit que le traicte

été de Paix fust estroitement obserué : comme aussi il l'auroit depuis aucunement obserué jusques à la fin de ceste année. Qui plus est, vn Cōseiller d'estat du Duc, nommé Rochette, President au Senat de Chambery, seroit venu à Geneue, peu de jours auant ceste maudite entreprise & execution : & pour endormir les Seigneurs, & espier leur contenance & desportements, & tout l'estat de la ville, (comme l'issue l'a bien monstré) leur auroit fait entendre avec paroles douces & emmiellees, qu'il estoit expedient de traicter avec le Duc de quelque mode de viure, & qu'il desiroit d'estre instrumēt pour moyenner vn asseuré commerce & long repos aux vns & aux autres. Toutes ces choses accumulées ensemble, faisoient que ceux de Geneue, se reposans & confians en la paix & foy publique, viuoient securement, sans pouruoir extraordinairement à la garde de leur ville, quelques jactances, menaces & rapports, qu'ils ouïssent du costé des Sauoyards. Ce pendant le Sabmedy, 11. de Decembre, les Sauoyards, entremeslés d'vn grand nombre de François reniés, & conduits par le Sieur d'Albigny leur chef, dont les vns estoient arriués le mesme jour de Chambery, & autres lieux, à Bonne, & les autres y auoyent esté tenus cachés quelques jours dans le chasteau, sortent secretement, & commencent de marcher au pas sur les six heures du soir. Ce lieu de Bonne, ja en nos derni res guerres, auoit esté le theatre, sur lequel fut jouée & perpetree contre ceux de Geneue vne tragique



que desloyauté & perfidie notable, voire vn sanglant massacre contre les capitulations & foy promise de la vie. Le Duc, qui auoit esté imbû & persuadé entierement par le S. d'Albigny de la facilité de ceste entreprinse, ayant passé secrettement les monts en poste lui sixieme, se faisant appeller Monsieur l'Ambassadeur, se rend le mesme soir vers ses troupes au pont des Tréblieres, village distant d'vne lieüe de Geneue, pour eschauffer & asseurer par sa presence plusieurs de ses gents, qui eussent peu douter que leur Prince fust en volonté d'aduouër vne si desloyale execution. Quelques jours au parauant, ceux qui auoyent esté choisis pour la principale faction, s'estoyent confessés & communiés avec des sermens & promesses du tout estranges: mesmes on asseure que Brunaulieu, Picard de nation, Gouverneur de Bonne, & principal auteur & promoteur de l'entreprinse, laquelle y auoit esté couuée & tramee, s'estoit fait donner l'extreme onction, qu'ils appellent, jurât qu'il ne vouloit plus viure, s'il failloit à son desfeing. Le Duc, apres' auoir fait entendre à aucuns de la Noblesse, & des principaux Capitaines, quelle estoit l'entreprinse, & la facilité d'icelle, dispose ses bandes, qui estoient d'enuiron douze cents hommes, & fait faire commandement aux soldats, qu'apres qu'ils seroyent entierement venus à bout de l'entreprinse, ils eussent à tuer & massacrer tous les masses, leur abandonnant les filles & femmes qui s'y trouueroient, & ce deslors que le tambour auroit battu

tu

tu dans la ville, & non plustost. Le Duc les suivit jusques bien pres de la ville, ayant fait alte en vn lieu à couuert avec petite troupe. A mesure qu'ils auançoient, ils firent arrester tous païsans par les chemins, à ce que nul ne vinst donner aduis à Geneue de leurs approches: voire en pleine paix saisirent prisonniers tant à la Roche, que autres endroits, plusieurs marchands de la ville, qui pensoient en toute seurté traffiquer au païs. Mais ils ne furent gueres auant en leurs approches, sans auoir plusieurs presages de la miserable & sanglante issue, que la Iustice diuine leur preparoit. Car lors que les troupes s'approchoient de Champey, où estoit leur rendez vous, furent veuës en l'air certaines colonnes de feu, ou flammes brillantes, & esclairantes d'une façon non accoustumee, lesquelles toutesfois les magiciens du Duc luy persuaderent estre signes de victoire. Puis ainsi que les troupes s'auançoient sur le bord de la Riuere d'Arue ( chemin & circuit par eux tenu & choisi expressement à la faueur des longues & hautes hayes, pour n'estre descouverts par la patrouille qu'on auoit jectee hors la ville, & à celle fin que le bruit des eaux empeschast que les sentinelles de la ville n'ouyffent leurs approches & le cliquetis de leurs armes ) ils receurent vne fausse alarme, par le moyen d'un lieure, qui les trauersa par diuerses fois: ce que plusieurs d'entr'eux prindrent pour vn fort mauuais presage. De mesmes, à cinq ou six cents pas du fossé, ils descouurirent quelques paux plantés en terre, sur les-

quels les fargiers ont accoustumé d'estendre leurs pieces pour les essuyer : dont les vns pensans que ce fust embuscade de la ville , furent sur le poinct de donner sur leurs compagnons environ les 11. heures de ceste nuit là : dont toutesfois les sentinelles de la ville ne s'apperceurent. Estans rassurés & rassemblés ils font le tour le long du Rosne: puis ayans laissé leur gros dans la prairie de Plein-palais, Brunaulieu, avec les plus resolués, qui estoient ordonnés pour l'escalade, & qui estoient venus à cheual, mettent pied à terre, approchent de la contrescarpe, & descendent au fossé du costé de la Corratierie. Là où leur frayeur fut encor accrue & redoublée par le bruit & vol de quelques canards, qui au même instant se leuerent du fossé, battans l'air de leurs ailles, comme s'ils eussent voulu aduertir & resueiller le corps de garde de la Monnoye, proche de là, à l'exemple des oyes du Capitole, qui par leur cri sauuerent la ville de Romme de la surprinse des Gaulois. Ayans vn peu reprins leurs esprits, ils passerent coeyment le fossé sur des clayes, qu'ils y auoyent jetées pour se garantir de la bourbe, n'ayans laissé pourtant de s'y engager bien auant : puis dresserent contre la muraille trois eschelles tout apres de la plus proche garite du costé de la porte de la Monnoye : &, pour s'asseurer dauantage, heurterent à coups de pierre au pied de la muraille sans estre entendus, ainsi qu'ils s'en sont jactés. Auparauant Brunaulieu, ayant remarqué cest endroit, qui luy sembloit propre pour  
l'es-

l'escalade, mesmes à cause que dès long temps on ne logeoit point de sentinelle dans ladite garite, y estoit venu plus d'une fois au plus espais de la nuit, & descendu dans le fossé, auoit semblablement avec des cailloux (ce disent-ils) frappé la muraille. Et voyant qu'on ne sonnoit mot, s'estoit promis & assuré, qu'infailliblement il pourroit, sans estre apperceu, jecter par cest endroit tel nombre d'hommes dans la ville qu'il voudroit. Si se mirent à escaler : mais comme ils commençoient de mettre le pied sur leurs eschelles, ils furent derechef saisis de grande frayeur & tremblement, voyans mesmes que personne ne se presentoit sur la muraille pour leur tendre la main, comme on leur en auoit donné esperance, pour les rendre plus hardis & volontaires. Sonas entre autres, par vn mauvais augure, saigna reellement du nez : & estant sur le milieu de l'eschelle receut sur la poictrine vn rude coup de pierre, tombee du haut de la muraille, dont presques il esuanouit, & fut contraint redescendre. Mais le S. d'Albigni, lequel, pour ne rien oublier de ce qui pouuoit aider & seruir à leur malheureux desseing, se tenoit d'un costé au pied des eschelles, exhortant les soldats, & les pouffant à mont comme par force, en leur proposant l'honneur & le butin, (sans y aller, quant à luy, se voulant passer de tel honneur,) luy redonna courage, & le fit promptement remonter. Et de l'autre costé vn Iesuite Escossois, nommé pere Alexandre, outre la harangue par luy faicte en lieu escarté en Plein-palais, confes-

soit

foit encor tous ces voleurs , leur promettant qu'ils iroyent tout droit en Paradis par les degres de leurs eschelles : apres s'estre ja mocqué d'eux , en ce qu'il les auoit au parauant la plus part charmés & abusés avec certains billets , qui leur furent trouués : mercerie Iesuitique , contenant plusieurs ambiguités , comme entre autres , qu'ils ne mourroyent de ce jour là , ny par eau , ny par feu , ny par glaiue. Parauenture qu'un prestre de quelque autre ordre , durant vne Paix si solennellement juree , n'eust pas eu le courage d'exhorter à perfidie , & à commettre vne si damnable cruauté : mais ceste sorte de moines a celà de singulier par dessus tous les autres , qu'elle est fort propre & aduenante à pourchasser & persuader les massacres des gents de bien , & mesmes des Princes & des Rois , & autres grâds Seigneurs , qui ne se monstrent pas assez cruels & acharnés à leur appetit à l'encontre des innocents.

Or auant que passer plus outre , il nous conuient representer la forme de leurs eschelles : lesquelles , teinctes de noir , estoyent fort propres pour vne entreprise secrette : car estans de plusieurs pieces , & chaque piece de quatre eschelons seulement , elles se pouuoient aisement porter sur mulets , & en les dressant s'emboiter l'une dans l'autre fort promptement , & si fermement , que par ce moyen estans comme doubles & renforcees , outre la console ou estampe qui les estayoit par le milieu , vne eschelle d'une piece n'eust peu estre plus ferme. Et auoit d'abondant

dant ceste façõ d'eschelles celà de singulier, qu'õ les pouuoit accourfir & allonger autant que l'on vouloit, pour monter sur les plus hautes murailles. Les bouts de la piece, qui deuoit reposer sur terre, estoient garnis de deux gros cloux, ou de mornes de fer finissans en poincte, à fin qu'ils peussent plus aisement entrer en terre, & empêcher que l'eschelle ainsi composée de plusieurs pieces ne reculast ou glissast de costé ou d'autre. Les bouts de la plus haute & derniere piece, laquelle repositoit contre la muraille, estoient garnis chacun d'une rouëlle ou poulie de sept ou huit pouces de diametre, couverte sur le bord de drap feutré, à fin qu'en posant lesdites eschelles elles ne fissent bruit, ains coulissent aisement à mont. Tous les autres bouts desdites pieces d'eschelle auoyent vn enfourchement garni de fer, finissant ledit enfourchement en demi rond, à fin que tant plus facilement les bouts d'embas des plus hautes pieces vinssent à s'emboiter & se reposer sur les deux extremités du plus haut eschelon des plus basses, lequel haut eschelon pour ceste caule forjectoit trois ou quatre pouces au dehors de chaque bras, à fin de receuoir ledit enfourchement : & reciproquement, l'enfourchement qui estoit au bout d'enhaut soustenoit le premier & plus bas eschelon des pieces qui suyuoient : car estans lesdites pieces d'eschelles plus larges par le bout d'embas que par celuy d'enhaut, tousiours celles qui suyuoient venoyent reuestir & cõme embrasser celles d'embas, & celles d'embas venoyent à se glisser entre

les bras des plus hautes. Ils auoyēt auffi fait provision de gros marteaux d'acier, ayās en l'vn des costés vn trenchant acéré, dont en peu de temps ils pouoyent couper vne grosse chaine de fer, enfonser serrures & verrouils. Et en outre des grandes & fortes tenailles, pour enleuer les gros cloux & les esparres des portes, ensemble plusieurs petards. De tous lesquels outils & engins ils nous en laisserent aucuns, tant dans la ville, que dehors au fossé. Donques, pour reprendre nostre propos, les plus déterminés de ces perfides Sauoyards, en la plus longue & plus obscure nuit, ce sembloit, de toute l'année, sçauoir le jour propre du solstice hibernial, le Dimanche 12 dudit mois de Decembre, selon le vieux Calendrier, & le 22 selon le nouveau, à vne heure apres la minuit, executans leur inueterée passion, & le vouloir inique de leur Prince, qui vouloit faire jeu de fouler aux pieds ses serments & promesses, la foy publique, & la paix juree par luy au Roy sur les saints Euangiles, se mirent à grimper par leurs eschelles, & à violer capitalement en pleine & profonde paix, l'auguste & sacré droit des murs publics. Le Duc aduertit que les plus assurez & mauuais garçons estoyent entrés dedans, fit depescher vers les troupes Espagnoles & Neapolitaines tant de la Roche, que d'Annecy, pour approcher, & pour estre à luy promptement, & enuoya courriers de toutes parts pour porter les nouvelles de l'heureux commencement & progres de l'escalade: dont aduint que, comme en vn instant, le bruit fut espandu  
en

en Sauoye, Dauphiné, Piemont, & autres lieux plus loingtains, que Geneue estoit prise. Aucuns ont déclaré, mesmes Sonas, que luy, Attignac & autres en nombre de huit, qui entre-  
rent les premiers, s'estoyent glissés à mont dans la ville depuis la courtine de la Corratte par la porte Tartasse, & promenés separement deux à deux dans les rues les plus proches, pour descourir si le peuple estoit bien endormi ou non, se doutans de quelque feinte amorce: & que sur leur rapport, les autres auoyent prins courage de s'yure. Lesquels de fait y entrerent à la file jusques au nombre de deux cents hommes, & plus, choisis sur toutes les troupes, & des plus puissans & robustes, armés & équipés la plus part de toutes pieces jusques à la botte, comme il conuenoit à telle entreprise, avec la cuirasse, & le casque en teste, l'escopette à la ceinture, & le coutelas en main: aucuns couverts d'un plastron seulement, avec la pique ou demi pique: autres avec l'arquebuz: outre ceux qui portoyent les susdits marteaux, tenailles & petards. A mesure qu'ils entroyent, ils s'alloyent ferrer, partie le long des maisons qui regardent sur la courtine, & à l'ombre de deux tours situées vis à vis de leur escalade: partie se renoyēt couchés sur le vètre au long des arbres qui sont situés en la pente du parapet. Car Brunaulieu, & aucuns de sa suite, n'estoyent pas en volonté de faire effort en la ville, que iusques enuiron les quatre heures du matin, tant pour donner plus de loisir au renfort d'approcher, que pour



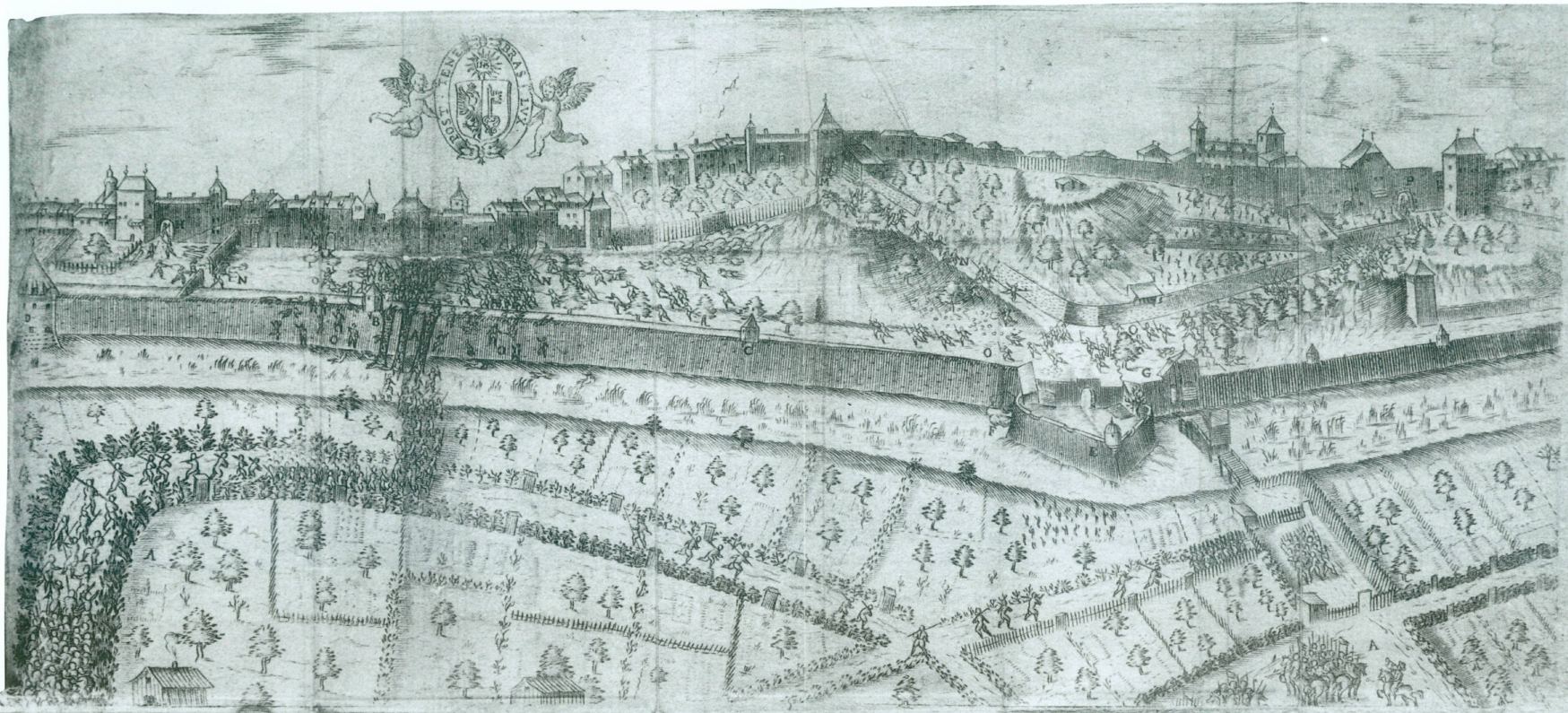
avoir moins de tenebres & d'obscurité en leur principal exploit, & au paracheuement de leur entreprise. Mais vn soldat, qui faisoit sentinelle en la tour de la Monnoye, ayant ouï quelque bruit dans le fossé enuiron les deux heures & demie, appelle le Corporal, & l'aduertit d'aller voir sur la muraille que ce pouuoit estre. Le Corporal y enuoye vn soldat, lequel sort du corps de garde avec vne lanterne, & son arquebuzé, & s'en va monter sur le parapet. Là où, en approchant de la premiere garite, il apperceut quelques hommes armés qui venoyent à luy, auxquels il cria Qui viue : & à l'instant lâcha son coup. Mais ils se jectèrent sur luy, & comme il crioit Arme, arme, il fut par eux bledé, & mis par terre. Ce qu'entendu par le soldat, qui estoit dans ladite tour en sentinelle, il tira de mesmes vn coup, pour aduertir le corps de garde. Brunaulieu, & les plus hardis, voyans qu'ils estoient descouverts, & qu'il n'y auoit plus moyen de retarder, & se sentans d'ailleurs ja forts & en nombre suffisant dans la ville entre deux portes, se resolurent sur le champ de donner presques en mesme moment en quatre diuers endroits, sçauoir à la porte neufue, au corps de garde de la Monnoye, & d'aller tenir ferme aux aduenues tant du costé de la maison de ville, que de la Tartasse, pour empescher & entretenir le secours qui pourroit venir, à ce que ce pendant le petard peust jouer à la porte neufue, pour faire ouuerture & donner entree à leur gros, qui estoit en Plein-palais. Partant ils  
don

donnèrent vivement dans le corps de garde de la porte neufue pour lors composé de treize hommes tant seulement, & en passant nauèrent la sentinelle qui estoit dans la plus proche garnie du boulevard de l'Oye. Aucuns harquebuziers dudit corps de garde, apres auoir tiré leurs coups, gaignerent au pied, & coururent donner l'alarme au corps de garde de la maison de ville, au bourg de four, & à la porte de Rive, & furent poursuyuis jusques pres de la porte de la Treille joignant l'arsenal, qui fut promptemēt fermee, & où les ennemis ayans trouué visage de bois, reprindrent la descente contre la porte neufue, de laquelle ils estoient pour lors les maistres. Ce pendant, de deux ou trois qui y estoient restés des nostres, l'vn monta en vistesse sur la porte, & s'alla aduiser bien à propos de faire tumber la herse ou coulisse. Le petardier le voulut suyre par les degrés, mais il ne le peut attrapper, ains, voyant la coulisse abbatue, fut grandement estonné, & son dessein rompu. Vn de la ville, qui à ce bruit auoit esté reueillé des premiers, sort de maison proche de la porte Tarrasse, avec sa halebarde, pour se rendre en son quartier à la porte neufue: mais comme il descendoit à demi vestu, il descouure quatre ou cinq armés de toutes pieces, avec la pique, qui venoyent droit à luy pour gaigner la Tarrasse, & leur crie où estoit l'ennemi, pensant qu'ils fussent de la ville. Et eux au contraire auançans tousiours, luy dirent, Tais toy poltron, vien çà, demeure des nostres; vive Sauoye, Sur

B

quoy voyant qu'en effect c'estoit l'ennemi, il rebrouffe promptement chemin , & fut par eux poursuyui iusques à ladite porte Tartasse, où ils s'arresterent , & firent ferme pour tenir le passage. Et luy s'en alla donner l'alarme par le quartier, & aux rues circonuoisines. Si que dans peu d'heure plusieurs y accoururent , dont la plus part se mirent à barriquer le coing & les aduenues du costé de ladite porte : deux ou trois desquels ayans esté veus par l'ennemi à la clairté d'un flambeau ou torche allumee au coing de la rue proche de là , furent à leur arriuee blessés. Et aucuns ayans voulu passer outre , & descendre vers la porte, poussés d'un grand courage , furent tués sur le chemin. Comme entre autres vn Seigneur du Conseil, Capitaine du quartier, personnage ancien , mais courageux , & qui auoit fait de tresbons seruices à la ville , n'ayant pour toutes armes que l'espee en main. On luy auoit aidé à passer la chaine , qui estoit tendue au coing de la rue , en le priant de ne bouger de là : mais ne pouuant croire que l'ennemi fust à la porte, y alla descendre toutesfois. Neantmoins les ennemis quitterent tost celle place , & s'allerent rendre vers leurs gents , qui tenoyent , comme dit est, la porte neufue.

Cependant l'alarme se donnoit chaudement par tous les quartiers de la ville , chacun couroit aux armes, les vns se rendoyent en leur quartier, suyuant l'ordre accoustumé , les autres , sans s'y arrester , venoyent droit au lieu du danger , & à l'ennemi. Les tocfains sonnoyent dans les boulevards



**A** Les Sauoyards arriuans & escalans les murailles qui fut dès la minuit en bas.

**B** Vne garite en laquelle on ne tenoit point de sentinelle.

**C** Vne garite en laquelle y auoit vne sentinelle.

**D** La tour de la courraterie qui flanque la courtine iusques au boulevard de l'Oye, en laquelle y auoit vne

**E** Le boulevard de l'Oye pres la porte neufue, auquel furent pendus treize suruiuans de la tuerie, le mesme iour de l'execution, & les teltres tant d'iceux que les autres Sauoyards tuez estalees, qui sont en nombre de 67.

**F** Le flanc par où le canon tirant rompit les échelles, tua & blessa grand nombre de Sauoyards.

**G** La place de deuant la porte neufue, laquelle les Sauoyards pretendoient de petarder pour faire entrer leur gros: ce qu'ils ne peurent executer, à cause de la coulée qui fut baissée par vn soldat du corps de garde qui estoit là, lequel lieu, apres plusieurs charges de ceux de la ville, les Sauoyards furent contrains de quitter, y estant morts aucuns de part & d'autre, & notamment le petardier.

**H** La porte de la courraterie iougnant la tour de la monnoye, en laquelle les Sauoyards tindrent bon quelque espace de temps s'estans auancez iusques dans la ville, mais en fin en furent repoulléz, y en estans restez sur la place trois ou quatre d'iceux.

**I** La tour du petit Euesché, aux encoignures de laquelle & aux enuirs se cachoyent ceux qui entroyent pour n'estre aperceus des Rondes, prenant loisir à leur deuotion de se rendre grand nombre auant que de se mettre

(sentinelle.

en execution, qui fut plus de deux cens.

**K** La porte de Iuillien Peager bourgeois de la ville, qui fut petardee esperans de se saisir de ceste maison, & de celles qui lui sont voisines pour se ieter dans la ville, & interrompre le secours des citoyens.

**L** La tour des Sieurs Telfusson, autour & au deuant de laquelle s'assembloyent les Sauoyards estant presséz, & où ils furent aterrez, qui fut sur les trois heures & demie du matin.

**M** La porte de la Tartace, laquelle les Sauoyards tindrent quelque espace de temps, mais en fin furent repoulléz, ou furent blesez aucuns de ceux de la ville.

**N** Ceux de la ville combatans, ou accourans au combat n'estans qu'à demi habillez.

**O** Les Sauoyards s'en fuyans & se iettans du haut des murailles en bas.

**P** La porte de la Treille pres la maison de ville, par laquelle furent faites diuerses sallies des citadins avec fort petit nombre d'hommes contre les Sauoyards tenans lors la porte neufue, où ils eurent long temps l'auantage, mais apres plusieurs charges, en ayans esté finalement chasséz, le gros sortant par ladite porte de la Treille, les chargea si visement qu' alors ils furent totalement perdus.

**Q** La maison d'Agiton passissier, en laquelle entra bon nombre de Sauoyards comme en celle de Peager, dont ils furent repoulléz, auxquelles toutesfois furent pris aucuns Sauoyards viuans, pour tascher tirer d'eux d'où & comment procedoit ceste entreprise.

4. Michel Bénard (attesté en 1590), attribué à | *Gravure dite du « Vray Discours »*, 1603 | Burin, 148  
× 324 mm, à l'image, 238 × 346 mm, à la feuille [CIG, coll. icon. BPU, inv. 46 P 1602 n° 10] |  
Inscription au dos au crayon : « Pièce détachée Cf 302 Rés. »

gards & en diuers clochers. Les ennemis, s'estimans estre au dessus, faisoient retentir toute ceste courtine de leurs cris & de leurs voix, en criant, *viue Espagne, viue Sauoye, Ville gaignee, tue, tue, à mort, à mort, à mort.* Bien est vray que du commencement, les premiers qui furent apperceus & rencontrés par les nostres, y alloient plus retenus, & auoyent pour mot, ou signal, vn bruit de langue que font quelques fois les grenouilles; qu'on appelle coassement, ou tel que celuy d'un valet d'estable qui accourage ses cheuaux: & s'entre-reconnoissoient ainsi d'auec ceux de la ville. (On assure mesmes qu'ils en vsoyent au plus fort de la meslee.) Puis quand on leur criboit, qui va là, ils respondoient, *Amis.* Il y en eut aussi d'entr'eux, qui, pour faire diuersion du secours; & voyas que l'alarme se donnoit, crioient à haute voix, *arme, arme, l'ennemi est à la porte de Rieu:* porte toutesfois qui estoit bien loing du lieu de leur escalade. Mais Dieu, qui de tous costes veilloit pour les siens, fit qu'au premier cri de l'alarme vn petit nombre de gents de bien fortirent du costé de la maison de ville, & de S. Legier, resolu de regagner la porte neufue, d'arrester le premier effort de l'ennemi, & de sacrifier leurs vies pour la gloire de Dieu, & pour la defense de la patrie; & de donner cependant loisir au peuple de s'assembler en gros pour y accourir. Ceste petite troupe vint donner à teste baissée dans la dite porte, dont neantmoins deux ou trois, qui s'estoyent auancés des premiers tous seuls, furent tost abbattus vers la premiere chaîne:

B 2

mais les autres redoublans leurs pas & leurs courages, y combattirent valeureusement quelque espace de temps. Le petardier, nommé Picos, y fut lors tué, lequel estoit bien empesché de son petard. Puis soudain ces premiers estans seconds & soustenus par autres qui y suruindrent, ils forcerent l'ennemi de quitter ce pas, & le chasserent vers l'autre chaine. Là où derechef fut combattu resolument de part & d'autre. Mais en fin les ennemis furent acculés jusques au dessous de la premiere garite de la courtine, & de là contraints de reculer plus outre dans leur gros, qui soustenoit & fauorisoit l'escalade: là où neantmoins ils estoient ja bien estonnés & empeschés, pour se voir engagés entre deux murailles sans sçauoir de quel costé tirer. Car ils auoyent aussi donné à deux diuerses fois dans le corps de garde de la Monnoye, & ayans finalement enfoncé vne legiere porte, derriere laquelle nos soldats s'estoyent barriqués, & apres y en auoir blessé vn, auoyent voulu passer outre, & donner par la porte de la Monnoye dans la Cité: mais rencontrés par vne ronde & vn soldat qui leur firent teste, estoient aucuns demeurés sur la place, & les autres auoyent esté empeschés de passer à la porte, tant par la resistance de quelques bourgeois, qui des premiers s'y estoient rendus, & qui s'y cōporterent valeureusement, que par le deulement de la coulisse qui est sur l'arcade de la Cité. En ce conflict deux entre autres de l'ennemi y laisserent la vie: l'vn qui fut prins, mené sur le pont du Rosne, & là despesché:

sché: & l'autre, déterminé foldat, abbattu entre ladite porte de la Monnoye & ladite coulisse. Ainsi repoussés, aucuns d'eux s'aduiserent d'entrer dans les maisons proches de leur escalade, soit pour y butiner, soit pour passer en la rue de la cité: mésmes donnerent dans la plus belle, appartenante à vn riche bourgeois, par le moyen d'vn petard, qu'ils appliquerent à la porte de l'estable, où le jour au parauant ils s'estoyent fait monstrer des chenuaux de prix, feignans les vouloir acheter, & difans par propos ambigu qu'ils reuiendroyent le lendemain pour clore marché: lequel langage autres aussi auoyent tenu en diuerses boutiques le mesme jour. Mais ils furent tost debusqués desdites maisons, partie tués, partie saisis prisonniers. Sur ces entrefaictes, le canon ayant esté bracqué dans le boulevard de l'Oye contre le fossé & leurs eschelles, auoit commencé de jouer. Le premier coup entendu par le regiment du Baton de la Val-d'Ifere, composé la plus part de François fugitifs, & par les autres troupes, qui attendoyent paisiblement dans le Plein-palats, & là où ils mesuroyent desia en leurs esprits le velours & le drap à la pique, s'imaginans diuersement chacun sa part du butin, & pensans que ce fust leur petard qui eust joué & ouuert la porte, commencerent à desplacer, crians, arme, arme, ville gaignee: & le tambour de sonner à ce bruit, sans attendre autre commandement: puis coururent de vifesse vers la porte neufue. Mais trouuans visage de bois, ils donnerent dans le fossé,

B 3



& vers leurs eschelles: là où le canon, rempli & chargé de grosse dragee, pour la seconde fois rendit bien son effect sur eux, qui estoient serrés en gros & entassés dans le fossé & aux environs. La cavalerie aussi vn peu plus esloignée, ayant entendu ce son du tambour & vn grand tintamarre, & apperceu la grande lueur que rendoyent en l'air les flambeaux allumés en diuers endroits de la ville, auoit eu courte joye, & par vne opinion tromperesse descoché le long des murailles aux fanfares de la trompette, qui leur donnoit signal de victoire. Victoire qui au rebours fut donnée du ciel en vn moment à ceux de la ville. Car en fin le peuple, qui estoit rangé en armes à la porte neufue, vint donner courageusement vne rude & dernière charge dans le gros des ennemis: lesquels se voyans affaillis de toutes parts, tant par ceux qui estoient aux mains avec eux, que par les arquebuzades qui leur gresloyent dessus, soit des fenestres des mailons voisines, soit depuis la porte Tartasse, furent contraints de reprendre hastiuement le chemin de leurs eschelles, par lesquelles plusieurs s'estoyent ja saués. S'ils auoyent esté diligents à monter, ils le furent encor plus à descendre, la frayeur adjoustant des ailles à leurs pieds. Mais ayans trouué leurs eschelles brisées & renuersées, tant par ceux de la ville, que par le canon, il leur conuint se precipiter du haut des murailles en bas: dont pere Alexandre ne se trouua gueres bon marchand, quelques armés estans lourdement cheuts dessus  
loys

luy:ny aussi le chevalier Dandelot, Bourguignon, qui s'accōmoda brauement le nez, en se glissant le long de la muraille en bas. Si en laisserent de morts sur la place, le long de la courtine de la Corratte cinquante quatre, tous Capitaines & gents de commandement, & treize qui furent pris en vie, partie blessés. C'estoit chose miraculeuse, que de voir à l'aube du jour ces geants, & tous ces corps puissans & robustes, estendus sur les carreaux. Mais c'est ainsi que celui, qui reside aux cieux, se rit & mocque des entreprises des grands: c'est ainsi que l'Eternel dissipe le conseil des nations: c'est ainsi qu'il met à neant les desseings des peuples. Lors d'Albigny, estonné du sinistre succes de son dessein, (ce que toutefois il ne deuoit trouuer nouveau, veu qu'en effect il a esté iusqu'à present malheureux en toutes les imaginations & entreprises,) & voyant que les courtants de boutique (ainsi appelloit il ceux de Geneue) auoyent des bras pour se defendre, & le cœur asses bon pour luy tuer les plus furieux de ses Capitaines, & les luy enuoyer du haut des murailles en bas, fit sonner la retraicte, qui vint bien à propos pour ses troupes, auxquelles le temps auoit esté trop long & trop malencontreux. Si se retirerent, non point au pas, mais en desroute ignominieuse, & à la desbandade, poursuyuis de la main vengeresse de Dieu, & rapporterent au Duc le malheureux succes que l'outrecuidance & temerité du Sieur d'Albigni leur auoit causé. Auquel le Duc ne sceut dire autre, sinon qu'il

auoit fait vne belle cagade. Ce d'Albignia ayant contre son honneur abandonné laschement le seruice du Roy son Prince naturel , & despouillé le deuoir qu'il doit à sa patrie , & à la memoire de feu son pere le S. de Gordes , jadis Gouverneur de Dauphiné , qui iusqu'à la mort s'est monstré bon François , s'estoit des quelques annees rangé du costé des ennemis de France , ne visant à autre but qu'à nuire à son souuerain , & à tous les estats qui sont affectionnés à son seruice.

Le tout passé de ceste sorte , le mesme jour du Dimanche , enuiron les deux heures apres midy, les treize, qui estoient restés en vie , par ordonnance & condamnation du Magistrat , qui leur fut à tous ensemble prononcee dans la salle du conseil par le premier Consul & Syndic, furent pendus & estranglés dans le boulevard de l'Oye, à cause de l'atrocité du fait, qui ayant esté perpetré contre le droit des gents , au milieu d'une paix si solennellement juree , n'estoit pas acte d'hostilité, mais bien vn vray & signalé brigandage & assassinat. Auant que mourir , la plus part d'iceux tesmoignerent vne grande repentance de leurs fautes, demandans pardon à Dieu & au peuple , & donnans beaucoup de lieu aux saintes remonstrances & consolations des Ministres , qui ne les abandonnerent point. Deux jours apres il fut ordonné que les soixantesept restes, tant des pendus que des tués, seroyent attachees sur le gibbet , & les corps jectés au Rofne , pour estre en exemple & terreur aux perjures

gates & infracteurs de la foy publique. Le Magistrat s'en fust volontiers passé, se contentant de la mort des coupables : mais il y fut porté par certaine juste douleur & volonté du peuple, qui auoit apprehendé au vif le defloremment de leurs vierges, le forçement de leurs femmes, & le couteau qui auoit esté à deux doigts pres de leur gorge. Et ainsi Dieu a voulu que les Sanoyards, lesquels, principalement depuis soixante sept ans, que la religion fut plantée à Geneue, n'ont cessé tous les ans & continuellement, par toutes sortes d'artifices & de ruses, de machinet contre l'estat, en fin d'eux mesmes y soyent venus configner soixante sept testes, par vne effrennee & precipitee outrecuidance.

Telle a esté la fin de ceste maudite & malheureuse conspiration, par laquelle Dieu a voulu nous rendre plus vigilans & aduisés à l'aduenir, & a voulu aussi arracher de nostre bouche ceste confession, que de luy seul depend nostre conseruation & deliurance. Geneue a perdu en ce conflict nocturne, qui fut d'environ deux heures, seize hommes de la ville, la memoire desquels demeurera glorieuse & recommandable à la posterité, & ausquels aussi par ordonnance du Magistrat a esté dressé vn monument honorable. Il y en a autant de blessés, entre autres deux Seigneurs du Conseil, qui s'y porterent valeureusement: mais de tous lesdits blessés il n'y en a qu'vn qui soit en danger de mort.

Les ennemis y ont fait perte de deux cents hommes & plus, en contant ceux qu'ils retire-

rent du fossé tant morts que blessés, soit par les nostres, soit par le canon, soit par eux mesmes, pour s'estre precipités & estropiés, en essayant ce faut perilleux des murailles.

Le gain que le Duc a fait en ceste infraction de paix, c'est que premierement il a perdu vn grand nombre de ses Capitaines & Gentilshommes, & des plus valeureux, comme entre autres d'Attignac l'aisné, & d'Attignac le Cadet, Brunaulieu, Cornage, Lieutenant dudit Sieur d'Albigni, Sonas, Chaffardon, de Grufy, la Tour, Payen, & autres, dont les noms & qualités sont cachees & tenues fort secretttes par les Sauoyards lesquels eussent beaucoup mieux fait de ne pas croire si legerement à vn François renié, lequel ne fera iamais difficulté de mener à la boucherie la Noblesse de Sauoye, ny mesmes de hazarder les estats du Duc, s'il continue en sa perfidie & crime de leze Majesté. Le Duc en apres a attiré sur ses pais vne guerre dont le progres & l'issue sera, moyennant la grace de Dieu, autant heureuse & fauorable pour la ville de Geneue, & pour tous les Princes, Republicques, & peuples qui l'aiment, & qui bandent à la conseruation de son ancienne liberté, comme en a esté malheureux & funeste le commencement, tant pour lesdits agresseurs, que pour l'auteur & promoteur d'icelle.

Le mardi, dixieme iour apres l'escalade, le ieuſne fut celebré à Geneue par commandement du Magistrat, où tout le peuple, depuis le plus grand iusques au plus petit, s'est monstré  
du

du tout zeillé & affectionné, soit à rendre graces à Dieu de son assistance miraculeuse, soit pour celebret & faire retentir ses louanges en tous les trois Temples de la ville. A Dieu donc en soit la seule gloire, & à tout le peuple de Geneue vn saint desir de s'amender, & de surmonter en pieté & pureté de vie la rage & l'impieté de ses ennemis. Amen.



LE MOT DV GVET  
DES SAVOYARDS.



*Le Sauoyard, pour mot du guet,  
A en la bouche NOSTRE DAME:  
Le soldat Geneuois reclame  
Le Seigneur de tout son souhait.  
La Dame n'est pas Amazonne,  
De guerre ne se mesle point:  
Mais des armées en tout point  
Au seul Seigneur le nom se donne.  
Qu'aucun donques ne s'esbahisse,  
Si les Sauoyards sont vaincus:  
Du Seigneur viennent les vertus,  
Non de la Dame, par iustice.*